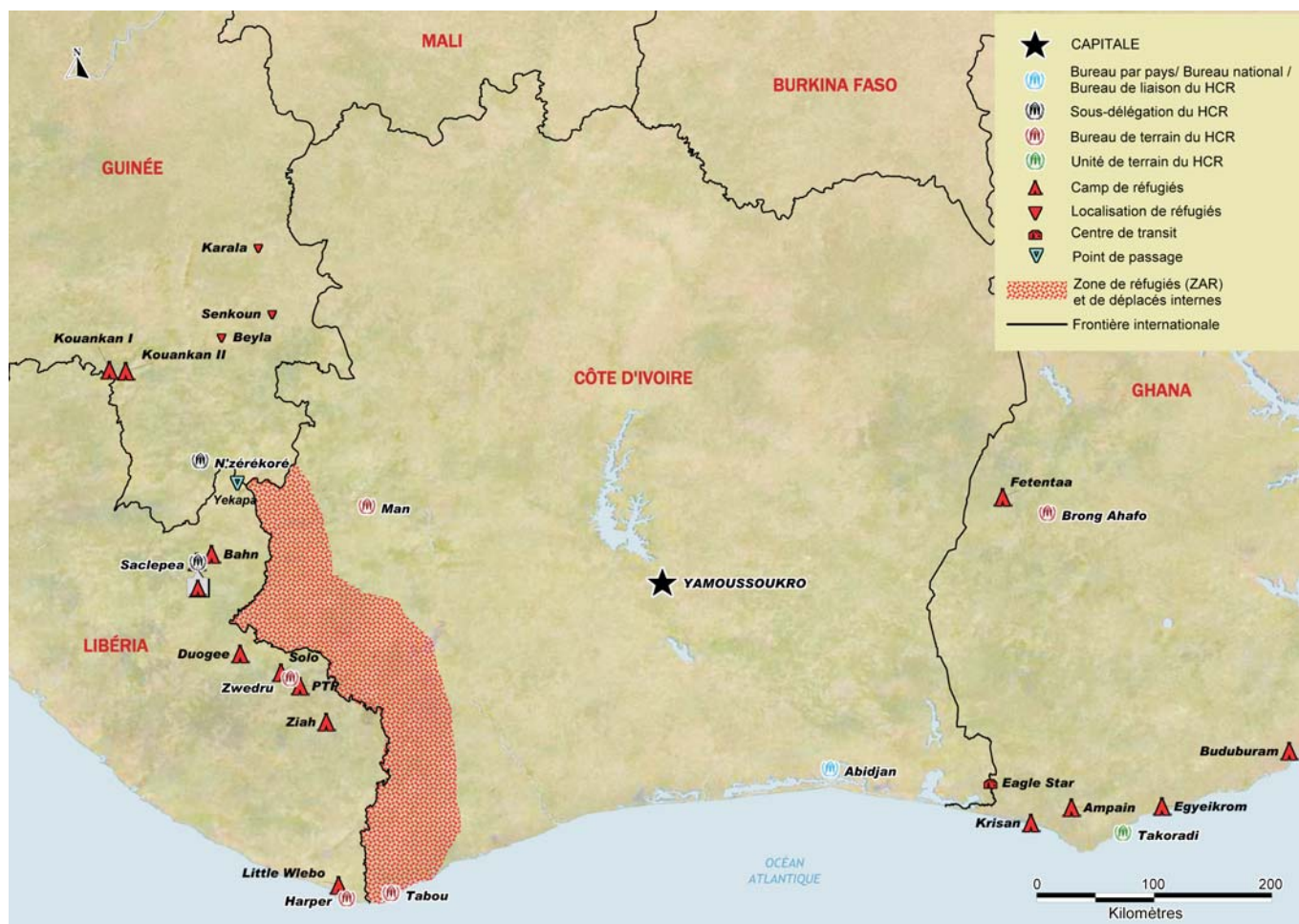


CÔTE D'IVOIRE



Environnement opérationnel

Contexte

Les violences qui ont suivi le scrutin présidentiel en Côte d'Ivoire en novembre 2010 ont fait des centaines de milliers de déplacés. Au plus fort de la crise, en 2011, environ 200 000 hommes, femmes et enfants avaient cherché asile dans 13 pays voisins; le Libéria, le Ghana et le Togo recevant le plus grand nombre de personnes. En outre, environ un million de personnes étaient selon les estimations déplacées à l'intérieur de la Côte d'Ivoire. La situation s'est considérablement améliorée depuis le mois d'avril 2011, suite à l'investiture du nouveau Président et à la formation d'un nouveau

Gouvernement. En dépit des tensions, qui restaient fortes, les déplacés ont commencé à regagner leur foyer dans tout le pays. En septembre 2011, 247 000 personnes étaient toujours déplacées à l'intérieur du pays.

L'amélioration globale de la situation sécuritaire et les progrès vers une réconciliation laissent à penser que la plupart des déplacés internes et un grand nombre de réfugiés seront désireux de regagner leur foyer en 2012. Afin d'aider les réfugiés à rentrer, le HCR a conclu en août 2011 un accord tripartite avec les Gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Libéria, fixant ainsi le cadre juridique et les modalités du rapatriement librement consenti des Ivoiriens réfugiés au Libéria. Un accord similaire a également été conclu avec le Gouvernement du Ghana en octobre 2011.

Chiffres prévisionnels pour la Côte d'Ivoire

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 – JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Libéria	24 690	24 690	18 670	18 670	5 650	5 650
	Pays divers	500	500	500	500	500	500
Demandeurs d'asile	Libéria	50	50	50	50	50	50
	Pays divers	250	250	300	300	200	200
Réfugiés rapatriés	Côte d'Ivoire	80 000	80 000	54 800	54 800	50 000	50 000
Déplacés internes	Côte d'Ivoire	247 000	100 000	175 000	100 000	50 000	30 000
Déplacés de retour	Côte d'Ivoire	450 000	100 000	72 000	50 000	125 000	50 000
Total		802 490	305 490	321 320	224 320	231 400	136 400

○ Besoins

Il reste des défis considérables à surmonter en Côte d'Ivoire. L'occupation illégale de propriétés privées aggrave les tensions sociales dans les zones rurales de l'ouest du pays, tandis qu'une méfiance généralisée continue de peser sur les relations intercommunautaires. Des violations des droits de l'homme, notamment des arrestations arbitraires, des exécutions sommaires, des pillages et de l'extorsion, sont signalées. La destruction des infrastructures administratives et judiciaires au cours de la crise a aggravé les problèmes auxquels sont exposées les catégories de population dépourvues de documents d'état civil.

Lors de la préparation du rapatriement librement consenti des réfugiés ivoiriens, le HCR entend en premier lieu s'assurer que les

conditions sur place sont propices à un retour dans la sécurité et dans la dignité. Des actions de plaidoyer sont nécessaires pour répondre aux problèmes de sécurité et apporter une formation en matière de droits de l'homme, de résolution pacifique des conflits et de développement de la cohésion sociale, qui sont autant d'éléments essentiels de la stratégie de protection.

Les clauses de cessation devant être invoquées pour les réfugiés libériens en 2012, il sera nécessaire, à l'approche de cette échéance, de renforcer la planification des activités d'enregistrement et d'intégration. Le HCR organisera des campagnes d'information pour promouvoir le rapatriement et mieux faire connaître les droits, obligations et responsabilités des Libériens désireux de rester en Côte d'Ivoire.

Objectifs et cibles prioritaires en 2012

Environnement de protection favorable

- Favoriser le développement ou le renforcement des institutions et des pratiques administratives.
 - ☞ *Quelque 75 fonctionnaires voient leurs capacités renforcées grâce à des formations dans des domaines spécifiques.*
- Améliorer l'accès à l'assistance juridique et aux recours en justice.
 - ☞ *La capacité juridique d'un millier de fonctionnaires et de partenaires est renforcée.*
 - ☞ *Des actions de plaidoyer sont menées pour améliorer l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR à l'assistance juridique.*
- Favoriser l'adhésion aux traités internationaux et régionaux, ainsi que leur ratification et leur renforcement.
 - ☞ *Au moins deux séminaires sont organisés, réunissant 100 responsables gouvernementaux, afin de diffuser des informations sur les instruments de protection.*
- Améliorer l'attitude de la population vis-à-vis des personnes relevant de la compétence du HCR.
 - ☞ *Environ 1 000 membres de l'administration civile, de l'armée et de la police sont formés aux questions de protection.*
 - ☞ *Environ 5 000 membres de l'armée et de la police bénéficient de campagnes d'information massives.*

Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Renforcer l'inscription à l'état civil et la délivrance d'actes d'état civil.
 - ☞ *Environ 1 000 enfants sont enregistrés et reçoivent des documents dans le cadre de procédures régulières de déclaration des naissances.*
- Améliorer ou maintenir la qualité de l'enregistrement et du profilage.
 - ☞ *Environ 25 000 réfugiés sont enregistrés à titre individuel.*

Besoins et services essentiels

- Améliorer l'état de santé de la population relevant de la compétence du HCR.
 - ☞ *Quelque 20 structures médicales sont équipées.*
 - ☞ *Environ 35 000 moustiquaires sont distribuées aux personnes relevant de la compétence du HCR.*
- Offrir un accès optimal à l'éducation à la population relevant de la compétence du HCR.

- ☞ *Quelque 3 500 enfants sont scolarisés.*

- ☞ *Huit écoles sont remises en état ou équipées.*

- Veiller à ce que la population relevant de la compétence du HCR dispose d'une quantité suffisante d'articles domestiques et de produits de première nécessité.

- ☞ *Plus de 40 000 personnes reçoivent des articles domestiques.*

- Construire, améliorer et entretenir des abris et des infrastructures.

- ☞ *Quelque 15 000 déplacés internes bénéficient de kits pour abris.*

- ☞ *Environ 30 000 rapatriés ivoiriens bénéficient de kits pour abris.*

Solutions durables

- Réaliser tout le potentiel en matière de rapatriement librement consenti.
 - ☞ *Quelque 55 000 réfugiés ivoiriens regagnent leur pays de leur plein gré avec l'aide du HCR.*
 - ☞ *Environ 100 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays bénéficient d'un suivi en matière de protection et d'une aide à la réintégration.*
 - ☞ *Quelque 6 000 réfugiés libériens reçoivent une aide pour regagner leur pays de leur plein gré.*
- Réaliser tout le potentiel en matière d'intégration.
 - ☞ *Quelque 9 000 réfugiés libériens reçoivent une aide pour obtenir des permis de séjour en Côte d'Ivoire.*
 - ☞ *Quelque 4 000 Libériens en Côte d'Ivoire voient leurs procédures de naturalisation facilitées.*
- Réduire les cas d'apatridie.
 - ☞ *Quelque 960 000 personnes risquant de devenir apatrides sont informées des démarches à entreprendre pour prouver leur nationalité.*
 - ☞ *Environ 90 000 personnes risquant de devenir apatrides bénéficient d'une aide pour donner la preuve de leur nationalité et se procurer des documents officiels.*

Logistique et appui aux opérations

- Optimiser la logistique et l'approvisionnement pour répondre aux besoins opérationnels.
 - ☞ *Environ 1 350 tonnes de produits sont transportées et distribuées.*
 - ☞ *Quelque 6 000 réfugiés libériens reçoivent une aide au transport pendant le processus de rapatriement librement consenti.*
 - ☞ *Quelque 55 000 réfugiés ivoiriens reçoivent une aide au transport pendant le processus de rapatriement librement consenti.*

Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	3
□ Effectifs totaux	58
Internationaux	14
Nationaux	38
VNU	6

Stratégie et activités

Le HCR prévoit le retour de quelque 55 000 réfugiés ivoiriens, ainsi que de 72 000 déplacés internes, au cours de l'année 2012. En tant que chef de file pour la protection et en collaboration avec ses partenaires, le HCR s'efforcera de garantir la pérennité des retours en distribuant des colis d'aide au retour, en menant des campagnes d'information ainsi que des actions de plaidoyer, et en élaborant un programme dans le secteur des abris pour faciliter la résolution des conflits en matière de propriété foncière.

En ce qui concerne les déplacés internes, le HCR continuera de contribuer à la prise en charge des besoins matériels des personnes qui vivent sur les sites de déplacement, mais insistera davantage sur l'aide aux villages qui accueillent des réfugiés et des déplacés de retour. Dans le même temps, il soutiendra les initiatives gouvernementales visant à répondre aux besoins des populations. Le Haut Commissariat continuera de contribuer à la résolution pacifique des conflits et aux programmes qui renforcent les capacités des communautés.

En 2012, l'Organisation offrira protection et assistance à près de 25 000 réfugiés accueillis en Côte d'Ivoire, originaires du Libéria dans leur grande majorité. En prévision de l'application des clauses de cessation à ce groupe de réfugiés en 2012, le HCR entend promouvoir le rapatriement librement consenti de tous les réfugiés libériens demeurés dans le pays, tout en recherchant des possibilités d'intégration sur place pour les personnes qui ne veulent ou ne peuvent pas rentrer. À cet égard, le HCR aidera également les autorités à faciliter la naturalisation des Libériens qui en font la demande.

En 2012, le HCR et le Gouvernement mèneront en collaboration des activités de prévention de l'apatridie, consistant

Déplacés internes dans l'église de la mission catholique de la ville de Duékoué, transformée en centre d'hébergement temporaire.



notamment à élaborer une stratégie nationale. En particulier, le HCR s'emploiera à promouvoir l'adhésion de la Côte d'Ivoire aux Conventions de 1954 et 1961 sur l'apatridie, mènera une campagne d'enregistrement spécifique pour les enfants afin de leur fournir des actes de naissance auxiliaires, dispensera des formations dans les domaines pertinents à des fonctionnaires et encouragera la délivrance de pièces d'identité.

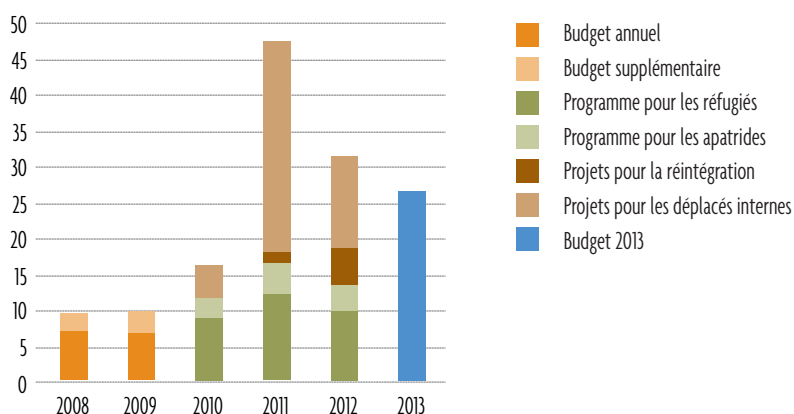
○ Contraintes

Bien que la situation se soit améliorée, la sécurité demeurera un motif de préoccupation. Dans l'ouest du pays, la réconciliation progresse lentement et les civils restent exposés à des attaques.

Il est d'une nécessité urgente d'entreprendre des réformes en profondeur de

Budget du HCR en Côte d'Ivoire 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



la fonction publique, en vue de renforcer les institutions judiciaires et administratives, ainsi que la capacité du secteur public à faire face aux violations des droits de l'homme, du droit à la citoyenneté et du droit de propriété foncière. Ce dernier problème en particulier pourrait entraver la consolidation de la paix. De nombreux propriétaires déplacés ou réfugiés se trouvent, lorsqu'ils regagnent leur foyer, dans l'impossibilité d'accéder à leur maison ou à leur exploitation agricole, et de nombreux litiges subsistent sur la propriété de terrains ou de biens immobiliers. Tous ces facteurs pourraient également entraver la pleine réalisation du potentiel de rapatriement.

Organisation et mise en œuvre

Coordination

Le Haut Commissariat travaillera en étroite coopération avec le Gouvernement, ainsi qu'avec les bureaux du HCR situés dans les pays voisins, pour coordonner avec efficacité les rapatriements. Il collaborera avec les forces de maintien de la paix de l'ONU afin de surveiller les conditions de sécurité dans les zones que regagnent les réfugiés et les

déplacés internes. Le HCR veillera également à la coordination des interventions humanitaires avec d'autres organismes de l'ONU et avec ses partenaires d'exécution non gouvernementaux, afin d'assurer efficacement la protection des populations relevant de sa compétence. En ce qui concerne la situation des déplacés internes, le HCR continuera de jouer un rôle majeur dans les mécanismes modulaires et interviendra en tant que chef de file des modules de la protection, de la coordination et de la gestion des camps, des abris et des articles non alimentaires.

Informations financières

En 2011, les besoins financiers du HCR en Côte d'Ivoire ont augmenté en raison de la situation d'urgence et du nombre élevé de personnes qui avaient besoin d'une protection et d'une assistance. Compte tenu des activités de rapatriement librement consenti et de réintégration des réfugiés et des déplacés internes, le budget global du HCR pour la Côte d'Ivoire s'élèvera à 31,3 millions de dollars E.-U. en 2012 et à 26,4 millions de dollars E.-U. en 2013.

Budget 2012 pour la Côte d'Ivoire (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable					
Instruments régionaux et internationaux	239 202	102 927	0	238 628	580 757
Droit et politique générale	151 135	195 854	0	0	346 988
Cadre administratif national	0	117 927	234 997	0	352 924
Accès à l'assistance juridique	261 752	0	134 997	535 816	932 565
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	0	0	67 704	67 704
Sous-total	652 089	416 707	369 994	842 148	2 280 938
Procédures de protection équitables					
Enregistrement et établissement de profils	394 270	0	0	0	394 270
Documents individuels	472 370	270 854	167 496	92 704	1 003 423
Enregistrement et documents d'état civil	337 370	390 854	0	243 112	971 335
Sous-total	1 204 009	661 707	167 496	335 816	2 369 028
Protection contre la violence et l'exploitation					
Protection contre la criminalité	48 067	0	212 499	0	260 566
Protection contre les conséquences du conflit armé	309 202	0	97 499	482 704	889 405
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	240 337	0	162 493	691 224	1 094 053
Détention non arbitraire	0	277 927	0	130 408	408 335
Protection des enfants	0	0	234 997	0	234 997
Sous-total	597 607	277 927	707 487	1 304 336	2 887 356

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Ministère des Affaires étrangères (Service d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides)
Ministère chargé des Droits de l'Homme
Ministère de l'Intérieur

ONG

African Women Welfare Committee
Afrique Secours et Assistance
Association de Soutien à l'Auto-promotion Sanitaire Urbaine
CARITAS
Comité international de secours
Vivre, Informer et Fraterniser

Autres

VNU

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Ministère des Affaires sociales, de l'Emploi et de la Solidarité
Ministère chargé des ex-Combattants et des Victimes de Guerre
Ministère de l'Intérieur

ONG

CARE-USA
Conseil danois pour les réfugiés,
Conseil norvégien pour les réfugiés.

Autres

Banque mondiale
BCAH
BSP/ONU
CICR
FAO
OIM
OMS
ONUCI
ONUSIDA
PAM
PNUD
UNICEF
UE

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Besoins élémentaires et services essentiels					
Santé	347 270	0	317 496	72 704	737 469
Santé génésique et services liés au VIH	238 660	0	64 997	625 816	929 473
Eau	0	0	0	82 704	82 704
Assainissement et hygiène	0	0	0	115 408	115 408
Abris et infrastructure	0	0	354 997	1 305 408	1 660 405
Articles ménagers et d'hygiène de base	863 067	0	147 499	977 704	1 988 270
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	103 067	0	0	0	103 067
Éducation	340 337	0	277 496	102 704	720 537
Sous-total	1 892 401	0	1 162 484	3 282 448	6 337 332
Autonomisation et autosuffisance communautaires					
Mobilisation communautaire	0	0	172 496	378 112	550 607
Coexistence avec les communautés locales	196 135	0	472 496	533 112	1 201 742
Autosuffisance et moyens d'existence	387 270	0	297 496	178 112	862 877
Sous-total	583 404	0	942 487	1 089 336	2 615 227
Solutions durables					
Retour volontaire	1 530 908	0	0	1 501 632	3 032 539
Réintégration	0	0	507 496	478 112	985 607
Intégration	472 270	0	0	640 816	1 113 086
Réduction renforcée des cas d'apatridie	83 067	1 275 780	0	0	1 358 848
Sous-total	2 086 245	1 275 780	507 496	2 620 560	6 490 080
Leadership, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	224 202	112 927	147 496	429 816	914 440
Gestion et coordination des camps	0	0	0	245 408	245 408
Relations avec les donateurs	288 404	208 780	112 496	183 112	792 792
Sous-total	512 607	321 707	259 991	858 336	1 952 641
Logistique et appui aux opérations					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 511 672	415 854	762 496	1 908 833	4 598 854
Gestion des opérations, coordination et appui	551 055	378 780	117 496	763 520	1 810 851
Sous-total	2 062 727	794 634	879 991	2 672 353	6 409 705
Total	9 591 089	3 748 462	4 997 424	13 005 332	31 342 307
Budget 2011 révisé	12 724 393	4 308 243	1 599 966	28 579 606	47 212 208